

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
AOR N°001/2023/CCM-CI
FINANCEMENT : FONDS MONDIAL-ETAT

**FOURNITURE DE SERVICES DE MAINTENANCE ET
D'ENTRETIEN DES VEHICULES DU COUNTRY
COORDINATING MECHANISM (CCM-CI)**

1. CONTEXTE

Dans le cadre de la fourniture de services de maintenance et d'entretien de ses véhicules, l'ICN des subventions du FM ou le COUNTRY COORDINATING MECHANISM (CCM COTE D'IVOIRE) procède à un appel d'offre pour le recrutement d'un garage agréé.

En effet, le CCM COTE D'IVOIRE dispose de deux principales sources de financement : le Fonds Mondial et l'Etat de Côte d'Ivoire.

Aussi, le parc auto du CCM COTE D'IVOIRE compte 03 véhicules. Il s'agit de :

✚ **01 TOYOTA PRADO TXL immatriculé 7390JC01**

✚ **01 TOYOTA FORTUNER immatriculé 8106GB01**

✚ **01 TOYOTA HILUX immatriculé 6635HN01**

Les soumissionnaires sont tenus d'adhérer à l'ensemble des dispositions du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Lesdites dispositions prévalent sur toutes autres dispositions écrites ou verbales qui émaneraient de l'autorité contractante pendant les phases du lancement de l'Appel d'Offres, de la réception et de l'évaluation des offres.

Les soumissionnaires doivent examiner avec la plus grande attention toutes les pièces constitutives du présent dossier d'appel d'offres afin de mieux présenter leurs offres.

2. PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES

ARTICLE 1 - INSTITUTION CONTRACTANTE :

Le présent appel d'offres est lancé par le CCM COTE D'IVOIRE.

ARTICLE 2 - OBJET :

Le présent Appel d'Offres a pour objet la **fourniture de services de maintenance et d'entretien des véhicules** du CCM COTE D'IVOIRE.

ARTICLE 3 – NATURE DU PRIX DU MARCHÉ :

Le Marché sera passé sur la base des Prix Unitaires des services de maintenance, entretien et pièces de rechanges à effectuer et à fournir par le Prestataire.

ARTICLE 4 - FINANCEMENT :

Le financement est assuré par le CCM COTE D'IVOIRE à travers les budgets ETAT et Fonds mondial (FM).

Le présent marché est financé par le Trésor Public et le Fonds mondial. En ce qui concerne le budget FM, les règlements se font au niveau du CCM COTE D'IVOIRE par chèque, après vérification et satisfaction du service fait. Dans le cadre du financement de l'Etat, les règlements se font directement par le Trésor public après vérification et satisfaction du service selon les procédures comptables en vigueur.

ARTICLE 5 – CONDITION DE PARTICIPATION :

Peuvent participer à la concurrence toutes personnes physiques ou morales pour autant qu'elles aient les capacités techniques et juridiques nécessaires à l'exécution du marché.

ARTICLE 6 – ENVOI DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

Le dossier d'Appel d'Offre sera transmis aux prestataires agréés ayant au moins quatre (04) années d'activités sur le marché ivoirien.

Toute demande de clarification devra être faite par écrit et transmise à l'adresse électronique suivante : grace.edi@ccm.ci et en copie les adresses justinmessoum@ccm.ci et priscille.kouyo@ccm.ci

ARTICLE 7 – DEPÔT DES OFFRES :

Le dépôt des offres se fera du Mercredi 06 Décembre 2023 au Vendredi 12 Janvier 2024 de **09h00 à 17 h 00** au siège social du CCM Côte d'Ivoire sis à la Riviera Golf ambassades, dans le prolongement des locaux de ONUSIDA.

Les offres doivent être entièrement rédigées en français.

ARTICLE 8 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date fixée à l'article 7 ci-dessus.

ARTICLE 9 – OUVERTURE DES PLIS :

L'ouverture des offres sera effectuée par le comité achat **le Mardi 16 Janvier 2024** au CCM Côte d'Ivoire.

ARTICLE 10 – DELAI D'EXECUTION :

Le présent marché fera l'objet d'un contrat d'une durée d'un (01) an.

Sous réserve de la performance du Prestataire et l'acceptation de l'Autorité Contractante, le contrat de prestation pourra être renouvelé par notification écrite par ladite Autorité, au plus tard 60 jours avant l'expiration de la durée du présent contrat.

3. REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES

ARTICLE 0 : AVERTISSEMENT

Le présent Appel d'Offres requiert des soumissionnaires, du maître d'œuvre, du maître d'ouvrage, du maître d'ouvrage délégué et de toute autre personne intervenant dans le processus de passation du marché y afférant, l'observation scrupuleuse des normes d'éthique quant aux « pratiques frauduleuses » et aux « actes de corruption » lors de la passation et de l'exécution dudit marché.

A cet effet, sans préjudice des sanctions pénales prévues par les lois et règlements en vigueur, les définitions suivantes conviennent d'être précisées. :

- « Pratiques frauduleuses », signifie que l'entrepreneur ou le prestataire de service ait :
 - Fait une présentation erronée afin d'influencer sur la passation ou l'exécution d'un marché ;
 - Procédé à des pratiques de collusion entre soumissionnaires afin d'établir les prix des offres à des niveaux artificiels et non concurrentiels et de priver l'autorité contractante des avantages d'une concurrence libre et ouverte ;
 - Fait recours à la surfacturation et/ou à la fausse facturation ;

- « Actes de corruption » signifie toute tentative faite par un soumissionnaire pour influencer sur l'évaluation des offres ou sur les décisions d'attribution, y compris en proposant des présents ou autre avantage ;
 - Tout présent, gratification ou commission, offert par l'entrepreneur ou le prestataire de services, pour inciter un agent à s'abstenir de faire une action donnée dans le cadre du marché ou pour le récompenser d'avoir agi conformément à ce qui était demandé.

Le comité achat rejettera toute offre contenant des informations inexactes ou fallacieuses fournies par le soumissionnaire et éliminera tout candidat usant de pratiques irrégulières dans le processus de passation du présent marché.

ARTICLE 1 OBJET

Le présent Appel d'Offres a pour objet la **fourniture de services de maintenance et d'entretien des véhicules** du CCM COTE D'IVOIRE.

ARTICLE 2 LES PIECES PARTICULIERES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Les pièces à fournir sont :

- Le règlement particulier d'Appel d'Offres
- Le modèle de soumission
- Le cahier des clauses administratives particulières
- Le cahier des clauses et prescriptions techniques
- Le bordereau des prix unitaires
- Le détail estimatif et quantitatif

ARTICLE 3 NATURE DU PRIX DU MARCHE

Le marché issu de cet Appel d'Offres, sera passé sur prix unitaires.

ARTICLE 4 LEGISLATION REGISSANT L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, dans la mesure où ceux-ci ne sont pas contraires aux dispositions des accords internationaux de financement et aux dispositions du manuel des procédures du CCM COTE D'IVOIRE.

ARTICLE 5 CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles aient les références et les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution dudit marché.

ARTICLE 6 MODE DE PRESENTATION DES OFFRES.

Les offres et toutes les pièces jointes sont établies sur papier entête de l'entreprise et en langue française. Elles seront présentées de la façon suivante :

Une enveloppe extérieure scellée

L'enveloppe extérieure devra être absolument neutre et ne porter que les indications suivantes :

- Le nom de l'autorité contractante
- Le numéro et l'objet de l'appel d'offres,
- La mention « À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Deux enveloppes intérieures **fermées et séparées** qui sont :

A/- L'enveloppe de l'offre technique portant la mention « Offre technique » et le nom du soumissionnaire :

OFFRE TECHNIQUE	OPERATIONS A REALISER	AUTHENTIFICATION
Registre de Commerce et de crédit mobilier conforme à l'objet du marché	A fournir par le soumissionnaire	Date, signature et cachet des organismes habilités à les délivrer
Fiche de renseignements généraux	A remplir par le soumissionnaire	Date, signature et cachet du Soumissionnaire à la fin du document
Références du soumissionnaire : liste et contacts des clients	A fournir par le soumissionnaire	Date, signature et cachet du Soumissionnaire à la fin du document
Capacité technique : liste du personnel et CV si disponible	A fournir par le soumissionnaire	
Le présent document : Données Particulières d'Appel d'Offres	A compléter par le Soumissionnaire A Parapher sur chaque page par le Soumissionnaire	Date, signature et cachet du Soumissionnaire à la fin du document
Cahier des Clauses Techniques (Tableau de comparaison des spécifications techniques)	A compléter par le soumissionnaire par les caractéristiques techniques de son offre	Date, signature et cachet du Soumissionnaire à la fin du document
Cahier des Clauses Administratives Particulières (Engagement formel à ne recevoir de paiement qu'après services faits)	A compléter par le soumissionnaire	Paraphe sur chaque page; date, signature et tampon du Soumissionnaire à la fin du document.

B/- L'enveloppe de l'offre financière portant la mention « Offre financière » et le nom du Soumissionnaire :

OFFRE FINANCIERE	OPERATIONS A REALISER	AUTHENTIFICATION
Soumission	Copie du modèle en annexe dûment complétée, avec indication du montant en lettres et en chiffres	Paraphe sur chaque page, date, signature et cachet du Soumissionnaire sur la dernière page
Bordereau des prix unitaires	Cadre de bordereau des prix	Paraphe sur chaque page, date, signature et cachet du Soumissionnaire sur la dernière page

N.B : 1-Les offres seront fournies en **5** exemplaires : **1** original et **4** copies.

2-Le soumissionnaire retenu dispose de 15 jours après attribution du marché pour fournir **une attestation de régularité fiscale ne datant pas de plus de six (06) mois.**

Les offres présentées au-delà du délai fixé à l'article 7 de la Section 1 ne seront pas acceptées.

ARTICLE 7 **CONFORMITE DES PRESTATIONS**

Le Soumissionnaire fournira, en tant que partie intégrante de son offre, les pièces démontrant que tous les services de maintenance et d'entretien qu'il propose pour l'exécution du marché sont conformes aux spécifications techniques décrites dans les documents de la présente consultation.

Les soumissionnaires fourniront une description détaillée des caractéristiques essentielles des prestations.

ARTICLE 8 **DELAI D'EXECUTION**

Le présent marché fera l'objet d'un contrat d'une durée d'un (01) an.

Sous réserve de la performance du Prestataire et l'acceptation de l'Autorité Contractante, le contrat de prestation pourra être renouvelé par notification écrite de l'Autorité Contractante, au plus tard 60 jours avant l'expiration de la durée du présent contrat.

ARTICLE 9 **RESPECT DES CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES**

Une offre qui ne respecte pas les conditions ci-dessus énumérées ou qui contient des réserves sera rejetée.

ARTICLE 10 **VALIDITE DE LA SOUMISSION.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **90** jours à compter de la date du dépôt des offres.

ARTICLE 11 **OUVERTURE DES PLIS**

L'ouverture des offres techniques et financières sera effectuée par le comité achats **le Mardi 16 Janvier 2024.**

ARTICLE 12 **ANALYSE DES OFFRES**

12.1 ANALYSE DES PRESCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Le Comité achats examinera les offres pour s'assurer que tous les documents administratifs demandés dans l'offre technique ont bien été fournis et sont tous complets.

12.2 ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES

Les autres pièces énumérées, autres que les documents administratifs, à l'article 6-A seront évaluées selon le barème défini dans le **tableau des notations** ci-dessous du présent document.

Les soumissionnaires, dont l'évaluation des offres techniques (NT=Note Technique) selon le barème défini dans le tableau de critères ci-dessous se soldera par une note inférieure à soixante-dix points sur cent (70/100) seront éliminés.

TABLEAU DES NOTATIONS

N°	PIECES ET JUSTIFICATIFS A PRODUIRE	Note partielle	Note maxi
1	<u>REGULARITE ADMINISTRATIVE</u>		
1.1	Extrait du registre de commerce et de crédit mobilier	Non applicable	Non applicable
2	<u>CONFORMITE TECHNIQUE</u>		60
2.1	Localisation et accessibilité	5	
2.2	Aptitude à offrir les services	10	
2.3	Disponibilité et performance des équipements	10	
2.4	Nombre d'année d'expérience (5 ans=max de points)	15	
2.5	Délai moyen d'intervention	5	
2.6	Capacité du parking	5	
2.7	Disponibilité de service de remorquage	5	
2.8	Disponibilité de véhicule de substitution	5	
3	<u>MOYENS HUMAINS ET SECURITAIRES</u>		20
3.1	Qualification et expérience du personnel technique (chef de garage)	15	
3.2	Souscription à une police d'assurance (couvrir le garage et le parc auto)	5	
4	<u>REFERENCES ET CAPACITE FINANCIERE</u>		20
4.1	Pertinence de la clientèle	10	
4.2	Capacité de préfinancement (engagement formel à ne recevoir des paiements qu'après service effectué)	10	
TOTAL GENERAL		/100	/100

NB : Le comité achats se réserve le droit de faire une visite dans les locaux du soumissionnaire et de vérifier tout document et renseignements qu'il a fournis, de même que l'existence du matériel déclaré (en propre ou à louer) avant l'attribution du marché. Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre.

12-3 EVALUATION DE L'OFFRE FINANCIERE

12-3-1 Erreurs Arithmétiques

Les erreurs arithmétiques seront corrigées sur la base du montant en lettre en cas de contradiction entre lettres et chiffres.

12-3-2 Cotation

En cas de cotation incomplète, l'offre du soumissionnaire sera rejetée.

ARTICLE 13 ATTRIBUTION

L'attribution se fera au soumissionnaire dont l'offre est techniquement et financièrement mieux disant.

ARTICLE 14 AUGMENTATION OU DIMINUTION DE LA MASSE DES PRESTATIONS

Les prestations ne figurant pas dans le cadre du bordereau des prix unitaires pourraient être demandées au prestataire par le CCM Côte d'Ivoire. Dans ce cas, le prestataire adresse un devis (une proforma) CCM Côte d'Ivoire qui se réserve le droit de le négocier.

ARTICLE 15 PRESTATION A FOURNIR

Les services fournis doivent être conformes aux spécifications techniques du cahier des charges.

ARTICLE 16 PARC AUTO

Les soumissionnaires devront préciser dans leurs offres, les informations suivantes :

- Différents contrôles techniques annuels nécessaires pour chaque véhicule ;
- Délai de réalisation des travaux clairement notifié sur chaque devis ;
- Durée de garantie proposée sur les travaux effectués et les pièces de rechanges.

OFFRE TECHNIQUE

FORMULAIRE TECH N°1

FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom ou raison sociale :

Adresse géographique du siège :

Adresse postale :

Adresse des entrepôts ou magasins :

Téléphone :

Numéro du compte contribuable :

Personne bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'offre :

(Nom, prénom, fonction)

Références financières :

Chiffre d'Affaires total exprimé en F.CFA/HT des trois dernières années fiscales :

Fait à..... le.....

Signature et cachet du SOUMISSIONNAIRE

FORMULAIRE TECH N°2
ENGAGEMENT

Je soussigné (Nom, prénoms, fonction)

Représentant la Société (Nom, adresse)

Déclare avoir pris connaissance et accepté les clauses suivantes du **dossier d'appel d'offre restreint**.

Fait à..... le.....

Signature et cachet du SOUMISSIONNAIRE

FORMULAIRE TECH N° 03

MODELE D'ATTESTATION DE BONNE EXECUTION

Je soussigné (Nom, prénom, fonction, téléphone).....

Certifie que l'Entreprise

Représenté par.....

...
A mené à bien, dans les délais prévus les fournitures de :

Le montant des fournitures réalisées en production propre par l'Entreprise s'élevait à la somme de :

Ces prestations, qui se sont déroulées du au, ont été exécutées suivant les règles de l'art, et ont fait l'objet d'une réception en date du

Le délai contractuel était de mois.

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour lui servir et valoir ce que de droit

Fait à , le

Signature et cachet

FORMULAIRE TECH N° 04
CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

N°	Types de services possibles	Réponses du soumissionnaire
1	Vidanger l'huile de moteur	
2	Remplacer les filtres à huile, à essence ou gasoil, à air ; Vérifier l'état des pneumatiques	
3	Remplacer les bougies d'allumage	
4	Contrôler le circuit de refroidissement et les courroies	
5	Contrôler le radiateur et les durites	
6	Remettre le liquide de refroidissement à niveau	
7	Remettre le liquide de frein à niveau	
8	Contrôler le niveau des huiles de boîte de vitesse, direction assistée et pont arrière	
9	Laver la carrosserie et le châssis	
10	Graisser les parties d'articulation (rotules, transmission, charnières de portières)	
11	Contrôler la pression des pneumatiques	
12	Contrôler le serrage des écrous de roues	
13	Contrôler le niveau de l'électrolyte de la batterie et vérifier sa densité	
14	Graisser les cosses de la batterie	
15	Vérifier le tuyau d'échappement et le silencieux	
16	Vérifier le serrage de tous les boulons de la carrosserie	
17	Régler le ralenti (comprenant contrôle et réglage antipollution)	
18	Contrôler le faisceau haute tension d'allumage	
19	Vérifier l'état des plaquettes et les bandes de freins les cales de freins à disque et tambour (Régler les jeux de bandes si nécessaire),	
20	Vérifier les silent blocs des pièces d'articulation	

N°	Types de services possibles	Réponses du soumissionnaire
21	Vérifier l'état de la suspension (amortisseurs)	
22	Vérifier le système d'éclairage	
23	Contrôler le débattement des roues et la flexibilité de la suspension	
24	Contrôler la pression d'alimentation en carburant	
25	Remplacer les amortisseurs	
26	Remplacer les plaquettes de freins avant et bandes de freins	
27	Régler le câble de frein de parking	
28	Remplacer le disque d'embrayage et régler la garde de la pédale d'embrayage	
29	Remplacer le kit d'embrayage	
30	Vérifier les rotules de direction et les caches poussière	

2. Renseignements divers

Libellé	Réponse du Soumissionnaire
Nombre d'années d'expérience en Côte d'Ivoire	
La capacité du parking	
Nombre moyen de véhicules réparés par jour	
Délai moyen d'intervention	
Existence d'une police d'Assurance pour le garage : Oui / Non Si Oui, produire une copie de ce contrat	
Disponibilité de matériel de remorquage de véhicule en panne - A Abidjan (oui/non) - Hors d'Abidjan (oui/non)	
Existence de véhicule de substitution : Oui / Non Si Oui, condition spécifique sous le tableau	
Existence de représentations en dehors d'Abidjan : Oui / Non Si Oui, préciser les villes	

4. Liste actualisée des clients (une expérience pertinente de travail avec des institutions de référence nationale ou internationale sera privilégiée)

NB : renseigner au maximum 15 références selon le tableau suivant :

N°	Client	Contact	Durée de la collaboration
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

5. Liste des équipements techniques

Renseigner la liste des équipements essentiels

N°	Équipement	Bien propre ou sous-traité
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
.....		

6. Liste et CV du personnel technique clé

NB : Joindre les CV (si disponible) à la suite de la liste

N°	Nom et prénoms	Contact	Fonction
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
.....			

OFFRE FINANCIERE

FORMULAIRE FIN N° 01
MODELE DE SOUMISSION

ARTICLE 1 : ENGAGEMENT.

Je soussigné.....

Directeur,

Agissant en vertu des pouvoirs à moi conférés au nom et pour le compte de la

Société.....

dont le siège est à.....

Inscrite au Registre du Commerce,.....

Sous le numéro.....

FOURNISSEUR,

Après m’être personnellement rendu compte de la situation des lieux et après voir apprécié sous ma responsabilité la nature et la difficulté des prestations à exécuter, je remets, après en avoir pris connaissance, et revêtues de ma signature, toutes les pièces constituant le Marché.

Je me sou mets et m’engage enversà exécuter les fournitures de..... , conformément aux conditions définies dans les pièces du Marché de:

-en chiffres (H.T) :.....

-en lettres (H.T) :.....

Selon les prix contractuels joints en ANNEXE et pour la période de :

.....à.....

Chaque prix s’entend toutes sujétions comprises. Il est réputé comprendre toutes les dépenses du Prestataire, sans exception, en vue de réaliser la totalité des prestations prévues au marché.

ARTICLE 2 : **DELAIS**

Je m'engage en outre à exécuter la totalité des prestations objet de présent marché dans le délai dejours.

ARTICLE 3 : **REGLEMENT**

Les versements des sommes dues par l'AUTORITÉ CONTRACTANTE seront effectués par Virement bancaire ou par chèque :

au compte N° :.....

ouvert au nom de la société:.....

à la Banque :.....

située à :.....

Compte contribuable -.....

ARTICLE 4 : **DECLARATION DE SITUATION REGULIERE**

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit ou de mise en régie aux torts exécutifs de la Société pour laquelle j'interviens que ladite Société ne tombe pas sous le coup d'interdiction légales édictées, soit en Côte d'Ivoire, soit dans l'Etat où siège la société.

Fait....., le.....

L'entrepreneur

FORMULAIRE FIN N° 02
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Véhicule léger de type 4x4 (7 places) TOYOTA PRADO

Marque : TOYOTA

N°	DESIGNATION	Quantité	P.U HT	Montant HT
1	HUILE DE MOTEUR 4L	1		
2	HUILE DE PONT OU DE BOITE	1		
3	FILTRE A AIR	1		
4	FILTRE A HUILE	1		
5	FILTRE A GASOIL	1		
6	PREFILTRE A GASOIL	1		
7	JEU DE COURROIE ALTERNATEUR	1		
8	COURROIE CLIM	1		
9	PLAQUETTES AV	1		
10	PLAQUETTES AR	1		
11	JEU DE 4 MACHOIRES DE FREIN	1		
12	BIELLETTE BAR STAB AVG	1		
13	BIELLETTE BAR STAB AVD	1		
14	BIELLETTE STAB AR G	1		
15	BIELLETTE STAB AR D	1		
16	SILENTBLOC BARRE STAB AV	1		
17	SILENTBLOC BARRE STAB AR	1		
18	AMORTISSEUR AV	1		
19	AMORTISSEUR AR	1		
20	BRAS DE SUSPENSION AV	1		
21	BRAS DE SUSPENSION AR	1		
22	BOUGIE DE PRECHAUFFAGE	1		
23	CLIMATISATION	1		
24	TOLERIE	1		
25	PEINTURE	1		
26	REMORQUAGE	1		
27	PARALLELISME	1		
28	KIT D'EMBRAYAGE	1		
29	BATTERIE D'ALLUMAGE	1		
29	MAIN D'OEUVRE	1		

Véhicule de type 4x4 (7 places) TOYOTA FORTUNER

Marque : FORTUNER

N°	DESIGNATION	Quantité	P.U HT	Montant HT
1	HUILE DE MOTEUR 4L	1		
2	HUILE DE PONT OU DE BOITE	1		
3	FILTRE A AIR	1		
4	FILTRE A HUILE	1		
5	FILTRE A GASOIL	1		
6	PREFILTRE A GASOIL	1		
7	JEU DE COURROIE ALTERNATEUR	1		
8	COURROIE CLIM	1		
9	PLAQUETTES AV	1		
10	PLAQUETTES AR	1		
11	JEU DE 4 MACHOIRES DE FREIN	1		
12	BIELLETTE BAR STAB AVG	1		
13	BIELLETTE BAR STAB AVD	1		
14	BIELLETTE STAB AR G	1		
15	BIELLETTE STAB AR D	1		
16	SILENTBLOC BARRE STAB AV	1		
17	SILENTBLOC BARRE STAB AR	1		
18	AMORTISSEUR AV	1		
19	AMORTISSEUR AR	1		
20	BRAS DE SUSPENSION AV	1		
21	BRAS DE SUSPENSION AR	1		
22	BOUGIE DE PRECHAUFFAGE	1		
23	CLIMATISATION	1		
24	TOLERIE	1		
25	PEINTURE	1		
26	REMORQUAGE	1		
27	PARALLELISME	1		
28	KIT D'EMBRAYAGE	1		
29	BATTERIE D'ALLUMAGE	1		
29	MAIN D'OEUVRE	1		

Véhicule de type 4x4 (4 places) TOYOTA HILUX

Marque : HILUX

N°	DESIGNATION	Quantité	P.U HT	Montant HT
1	HUILE DE MOTEUR 4L	1		
2	HUILE DE PONT OU DE BOITE	1		
3	FILTRE A AIR	1		
4	FILTRE A HUILE	1		
5	FILTRE A GASOIL	1		
6	PREFILTRE A GASOIL	1		
7	JEU DE COURROIE ALTERNATEUR	1		
8	COURROIE CLIM	1		
9	PLAQUETTES AV	1		
10	PLAQUETTES AR	1		
11	JEU DE 4 MACHOIRES DE FREIN	1		
12	BIELLETTE BAR STAB AVG	1		
13	BIELLETTE BAR STAB AVD	1		
14	BIELLETTE STAB AR G	1		
15	BIELLETTE STAB AR D	1		
16	SILENTBLOC BARRE STAB AV	1		
17	SILENTBLOC BARRE STAB AR	1		
18	AMORTISSEUR AV	1		
19	AMORTISSEUR AR	1		
20	BRAS DE SUSPENSION AV	1		
21	BRAS DE SUSPENSION AR	1		
22	BOUGIE DE PRECHAUFFAGE	1		
23	CLIMATISATION	1		
24	TOLERIE	1		
25	PEINTURE	1		
26	REMORQUAGE	1		
27	PARALLELISME	1		
28	KIT D'EMBRAYAGE	1		
29	BATTERIE D'ALLUMAGE	1		
29	MAIN D'OEUVRE	1		

4. MARCHÉ

ENTRE,

AUTORITE CONTRACTANTE représenté par (*Responsable autorité contractante*), désigné dans le présent Marché sous le vocable l' "Autorité Contractante".

D'une part

ET,

L'ENTREPRISE :

.....

Représentée pardûment habilité,

Désigné sous le vocable : « Prestataire »,

D'autre part

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE 1/ OBJET DU MARCHÉ.

Le présent Appel d'Offres a pour objet la **fourniture de services de maintenance et d'entretien des véhicules** acquis par le CCM-CI.

ARTICLE 2/ DEFINITION ET CARACTERE DEFINITIF DES PRIX.

Le marché sera passé sur prix unitaires.

Les prix correspondants sont ceux du bordereau des prix. Ils restent fermes et non révisables durant le délai d'exécution du marché. Ils seront établis en hors toutes taxes (H.T).

NB : le CCM-CI est exonéré de la TVA

ARTICLE 3/ DELAI DE LIVRAISON

Sous réserve de la performance du Prestataire et l'acceptation de l'Autorité Contractante, le contrat de prestation pourra être renouvelé par notification écrite de l'Autorité Contractante, au plus tard 30 jours avant l'expiration de la durée du présent contrat.

ARTICLE 4/ DOMICILIATION DU PRESTATAIRE

Le fournisseur est tenu de faire élection de domicile à ABIDJAN, Côte d'Ivoire.

ARTICLE 7/ LEGISLATION REGISSANT LE MARCHE

Le présent marché est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, dans la mesure où ceux-ci ne sont pas contraires aux dispositions des accords internationaux de financement et aux dispositions du manuel des procédures des PR validé par Fonds mondial.

ARTICLE 8/ LIEU DE LIVRAISON.

Les interventions du Prestataire se feront à son garage principal.

ARTICLE 9/ MONTANT DU MARCHE

Le montant du marché sera conclu sur la base des Prix Unitaires des services de maintenance, entretien et pièces de rechanges effectuées et fournies par le Prestataire.

ARTICLE 10/ DOMICILIATION DES PAIEMENTS.

Le prestataire retenu devra fournir une copie de son RIB pour le règlement des factures de ses différentes prestations de services.

NB : le fournisseur devra mentionner obligatoirement sur ses factures adressées au CCM Côte d'Ivoire les mentions suivantes :

- ✚ Le numéro du RCCM
- ✚ Le numéro de compte contribuable
- ✚ L'adresse et le numéro de téléphone
- ✚ Le nom commercial

Les factures admises sont celles qui sont de format A4 avec le sticker de la TVA (mais la TVA ne sera pas facturée)

ARTICLE 11/ RESILIATION DE PLEIN DROIT.

Le marché est résilié de plein droit sans intervention judiciaire et sans indemnité dans les éventualités ci-après :

- En cas de décès ou d'incapacité civile du fournisseur sauf au CCM-CI d'accepter, s'il y'a lieu, les offres faites par les ayants droit ou le curateur pour la continuation des livraisons ;
- La résiliation, si elle est prononcée, prend effet à compter de la date du décès ou de l'incapacité civile ;
- En cas de faillite ou de règlement judiciaire du fournisseur sauf s'il y a lieu pour l'autorité contractante d'accepter les offres des créanciers pour la consommation de la livraison.

ARTICLE 12/ APPROBATION.

Le présent marché n'est exécutoire qu'après réservation des crédits budgétaires, approbation par l'Autorité Compétente et enfin notification du marché au titulaire.

Fait àle.....

Signature et cachet précédés de la mention « Lu et approuvé »

Pour le Prestataire
Son Directeur Général

Pour le CCM-CÔTE D'IVOIRE
Son Secrétaire Permanent

M. xxxxx

Dr OUATTARA Sanga